



COMITE DIRECTEUR du 2 Septembre 2006

Participants: Alain BOICHON, , Philippe CHARLES, Freddy CHAUX, Vincent GUILLOT, Lucien LIOGIER, Georges MOULIN, Eric PITRAT, Colette REYNAUD, Bernadette TURNEL, Bernard TURNEL, Pierre VIAL, Michel VIANAY.

Excusé : Gaby BUFFARD , Jack DEZILE, **Absent :** Gérard BAUDOUIN,

1 Calendrier saison 2006/2007:

Le calendrier proposé pour la saison 2006/02007 est accepté à l'unanimité :

21 Octobre 2006	Repas Annuel du Club.
20 & 21 Janvier 2007	Expositions & Bourse Modélisme à la Salle de l'Eden à Feurs.
17 Février 2007	Assemblée Générale du Club à Chambéon.
12 & 13 Mai 2007	Rencontre Inter Clubs planeurs (remorquage) avec pique nique à Chambéon
13, 14 & 15 Juillet 2007	National et VVM Planeurs
201 au 24 Août 2007	Stage d'été de Pilotage ACF à Chambéon
23 Septembre 2007	Passage des Brevets & Ailes avec pique nique à Chambéon.
8 Septembre 2007	Forum des Association de Feurs à la Salle du Rozier à Feurs

2National planeurs et VVM :

Le club a été contacté pour organiser le national planeurs et le Vol à Voile Maquettes.

Cette manifestation est réalisée sur 3 jours le matin épreuves national Planeur et l'après midi VVM.

Le VVM est une nouvelle discipline avec un jugement statique sommaire et une épreuve de vols ou seuls le décollage et l'atterrissage sont noté, le but est de faire voler un maximum. Seul une partie d'un hangar est nécessaire pour stocker les machines la nuit. Le club prend en charge toute l'organisation de la manifestation.

Questions à voir :

- Faut il un Notam (voir pour l'altitude des vols.)
- Repas faire faire un devis pour les repas , et un autre repas et service compris.
- Se prendre le plus tôt possibles pour avoir des remorqueurs .

3 Expo- Bourse:

Pour 2006 l'animation principal sera l'exposition et la des camions radiocommandés, voir rapidement leur disponibilité,
(Michel).

Le responsable de l'expo des dioramas de Montbrison a eu la gentillesse de nous transmettre la liste des exposants.

Faire un courrier et une affiche, envoyer mi septembre le courrier d'info pour les exposants. Communiqué dans la presse à envoyer.

4 Organisation Ecole Construction et Pilotage :

Jack nous a remis un courrier nous demandant de le décharger de son implication trop intense à l'école de Construction. Afin que les instructeurs ne saturent pas, il est décidé que chaque instructeur prendra en charge l'école que par demi journée. Charge à l'instructeur de se faire remplacer s'il doit être absent .

A ce jour Philou et Jack prendront en charge le samedi par demi journée.

Michel apportera son concours les samedis.

Pour l'école de pilotage Pierre, Freddy et Bernard Jacob se répartiront les samedis.

5 Inauguration de l'Abri Piste :

La date retenue est le 21 octobre jour du repas annuel. L'inauguration se fera à partir de 17h00, visite de l'Abri, Démonstration de vols. Apéritif pour tout le monde, et repas offert aux officiels.

Invités à l'apéritif et au repas:

Mr Moussé Maire de Chambéon

Mr Gardet, Président de la Communauté de Commune et Maire de Feurs.

Mr le Directeur de J & S et Mme Barge

Rolland Chaux et sa Femme. (Prise en charge de la construction)

Mr Chabert pour le transport

G Baudouin et C Sénégas de l'ACF

Mr Delorme (agriculteur qui fauche l'herbe).

Marie Thérèse et Paulo Cocard.

Il va t est demandé à Jean Pierre Yvrard s'il peut prendre en charge le repas. (Bernadette)

6 Limites du terrain :

Après réunion avec la DDE de saint Etienne la limite pour le terrain est de 45m au Nord et 110m au sud en alignement du bord du chemin. Un courrier est envoyé à Mme et Mr KEMLIN par la CC de Feurs avec un plan.

Prendre contact pour se mettre définitivement d'accord avec l'agriculteur. Le terrain devrait être préparé par l'agriculteur chargé à nous de semer l'herbe.

7 Adhésion pour des pilotes d'hélicoptères :

Nous avons une première demande de pilote d'hélicoptère pour venir s'inscrire au Club.

Dans la situation actuelle seul les adhérents pilotes avions qui viennent accessoirement piloter des hélicoptères sont autorisés en suivant scrupuleusement le règlement intérieur.

Dans la mesure où le nouvel adhérent ne fait que de l'hélicoptère il a été décidé pour une période d'essai jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de permettre à ces adhérents d'hélicoptère de voler les lundi, mardi, mercredi et vendredi hormis si ce sont de jours fériés et dans le cas où un pilote avion désire piloter il est bien évident que le temps doit être partagé entre les pilotes.

Il est souhaitable que les hélicoptères ne volent pas en même temps que les avions.

7 Sécurité :

Pour des raisons de sécurité il est rappelé que le survol de la piste, des taxiways de l'aviation légère, des bâtiments de l'aérodrome, ainsi que des habitations et des fermes au sud et à l'ouest de la piste aéromodélisme, est INTERDIT.

Mettre une notice d'information sur la piste. (Michel)

La séance est levée à 19h00

Le président
Michel VIANAY

La Secrétaire
Bernadette TURNEL